

Entreprise : MSA ALPES DU NORD 432541019

Poste : Infirmier de Santé au travail (H/F)

Lieu de travail : Annecy

Type de contrat : CDI – A compter du 1^{er} septembre 2020

Temps de travail : 1 poste 100% (35h00)

Date limite de dépôt des candidatures : 25/06/2020 – Entretiens et tests écrits le 3 et 6 juillet via teams pour les candidats sélectionnés.

Envoi des candidatures : Sylvie Palatin. recrutement.blf@alpesdunord.msa.fr – 04.79.62.89.47

Salaires annuels bruts de 29 198.40€ sur 13 mois avec 2 primes semestrielles

Titulaire du diplôme d'état d'infirmier et d'une formation qualifiante en santé au travail, l'infirmier en santé sécurité au travail participe au suivi individuel des salariés et aux actions en milieu de travail. L'infirmier est chargé de :

- Réaliser les visites d'information et de prévention dans le respect du protocole écrit et les examens complémentaires résultant de ces visites.
- Donner des conseils individualisés à chaque salarié en matière de prévention des risques professionnels et de prévention santé.
- Mener des actions en milieu de travail sur délégation du médecin du travail référent.
- Assister sous autorisation du médecin du travail référent et en cas d'empêchement de ce dernier, aux instances représentatives du personnel tel que prévu par les textes, et à d'autres réunions dans les entreprises.
- Participer à la tenue du dossier médical de santé au travail et initier son ouverture le cas échéant
- Rédiger le rapport annuel d'activité infirmier individuel.

Il peut :

- Participer et/ou animer des groupes de travail.
- Assurer l'accueil et l'accompagnement de nouveaux infirmiers et le tutorat d'étudiants infirmiers

Contraintes liées au poste

Travailler sur délégation du médecin du travail référent et rendre compte régulièrement aux médecins délégués

Déplacements sur les territoires d'activité et plus ponctuellement sur les 3 départements Alpes du nord.

Profil recherché

Savoirs :

- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'organisme.
- Maîtriser les techniques de communication écrite et orale.
- Maîtriser la prise de parole en public.
- Connaître son champ de compétences.
- Maîtriser les outils informatiques utilisés dans son domaine d'activité.

Savoir-faire :

- Mener des études de poste.
- Valoriser l'image de la MSA auprès des adhérents.
- Réaliser les entretiens individuels et les examens complémentaires dans le respect du protocole.
- Evaluer l'état de santé d'un salarié, détecter les anomalies éventuelles dans son suivi et alerter sur les situations d'urgence.
- Mener des actions de sensibilisation à la prévention.

Savoir-faire relationnel :

- S'impliquer et être force de proposition dans son domaine.
- Etre capable d'intégrer les normes et procédures en vigueur.
- Respecter le secret professionnel.
- Avoir le sens du service et favoriser la coopération au sein d'un collectif de travail.
- Disposer de qualités relationnelles : capacité d'écoute et communication orale et écrite adaptée et de qualités pédagogiques.
- S'adapter à différents interlocuteurs et/ou situations.

Une formation et une expérience en santé au travail seraient appréciées.

La maîtrise de quelques notions clés en ergonomie et en psychologie du travail serait un plus.

Diplôme

- **Etre titulaire du diplôme d'ETAT d'infirmier** ou avoir l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique
- Posséder le permis B

Une formation de 4 à 5 semaines à l'Institut National de Médecine Agricole (INMA) de Tours est à prévoir dans l'année qui suit la prise de fonction.